

Nouvelle méthode de calcul pour le classement individuel des joueurs et joueuses qui participent aux interclubs

La réforme des classements et des compétitions en application depuis le 1^{er} décembre 2018 a modifié considérablement les règles sportives, notamment celles liées à l'octroi des points et à la participation aux interclubs.

Ce document reprend les grandes lignes de la nouvelle méthode de calcul de classement pour les joueurs et joueuses qui participent aux interclubs.

Par ces mesures, la Fédération Belge de Tennis a voulu :

- maintenir un intérêt réel, en terme de classement, à participer aux interclubs en octroyant des points pour toute participation ainsi que des bonus victoires.
- renforcer l'esprit d'équipe et de club en privilégiant la participation et la victoire de l'équipe et du club plutôt que l'intérêt individuel.
- maintenir un classement en rapport avec le niveau de jeu des joueurs et joueuses qui participent uniquement ou principalement aux interclubs en octroyant un nombre de points importants intéressant pour le calcul de classement de ces joueurs et joueuses.
- définir une certaine équité entre toutes les tranches d'âge en limitant à 5 le nombre de résultats pris en compte pour le calcul de classement.

Voici les règles liées au calcul de classement lors de la participation aux interclubs

1. Calcul des points lors des compétitions par équipe (interclubs).

Le calcul de classement lors de la participation aux interclubs (phase de poule, inter-séries, inter-régions) consiste en l'addition des points obtenus:

- Bonus participation: indice valeur du joueur. Ce bonus est octroyé 1x par rencontre, peu importe si le joueur participe en simple, en double ou les deux.
- Bonus victoire: indice valeur du joueur adverse. Ce bonus est octroyé au joueur pour chaque victoire en simple.

Les 5 meilleurs résultats (=cumul bonus participation et bonus victoire) obtenus en interclubs sont pris en compte pour l'établissement du calcul de classement final.

Exemple: un joueur classé C30 (30pts) participe à 8 rencontres interclubs durant lesquelles il remporte 3 matches contre C30,1; 2 matches contre c30 et 1 match contre C15,5. Il perd 1 match en simple et participe à une rencontre uniquement en double.

Il empoche :

1 x 65 pts (bonus participation = indice du joueur + bonus victoire contre c15,5= indice de l'adversaire en cas de victoire)

Règlement spécifique au calcul de classement lié à la participation aux interclubs.

2 x 60 pts (bonus participation = indice du joueur + bonus victoire contre c30= indice de l'adversaire en cas de victoire)
3 x 55 pts (bonus participation = indice du joueur + bonus victoire contre c30,1= indice de l'adversaire en cas de victoire)
1 X 30 pts (bonus participation = indice du joueur et 0 bonus victoire car défaite en simple)
1 X 30 pts (bonus participation car participé au double = indice du joueur et 0 bonus car pas de participation en simple et donc pas de victoire)

TOTAL COMPTABILISE = 5 meilleurs résultats = 65 + 60 + 60 + 55 + 55 = **295 pts**.

Ces points seront pris en compte pour l'établissement du calcul de classement final

2. Calcul des points pour l'établissement du classement final:

Pour l'établissement du classement final, les résultats obtenus en compétitions sont analysés de la manière suivante:

1-somme des points obtenus lors des compétitions individuelles (tournois, championnats) après division.

2-somme des points obtenus lors des compétitions par équipes (interclubs) càd les 5 meilleurs résultats: (voir 1.)

3-Prise en compte de 60 % des points obtenus lors des compétitions individuelles après division additionnés aux 5 meilleurs résultats obtenus lors des compétitions par équipe.
=(Points obtenus lors des compétitions individuelles après division + 5 meilleurs résultats en interclubs) x 60 %.

Le meilleur résultat obtenu à l'analyse de ces 3 critères est pris en compte pour l'établissement du classement de chaque joueur.

Exemple: Un joueur récolte 250 pts en interclubs (=5 meilleurs résultats) et 150 pts en tournoi et championnats après division.

Analyse: -Points interclubs = 250 pts

-Points compétitions individuelles = 150 pts

-60 % de l'addition des points interclubs et compétitions individuelles =
 $(150+250)*60\% = 240$ pts

Conclusion: 250 pts > 240 pts > 150 pts. Le joueur clôturera donc sa saison avec une fiche de 250 pts. Ce résultat de 250 pts sera pris en compte pour la répartition des classements à travers l'ensemble de la pyramide.

Cette formule permet de favoriser la participation aux interclubs ET aux tournois sans pénaliser les joueurs qui ne participent qu'aux interclubs ou aux tournois. Cette formule va également limiter les joueurs sous-classés et surclassés. Elle doit également inciter les joueurs à participer aux tournois sans crainte de voir leur classement dévalorisé.